

### C- Le passé composé


Il s'emploie :

- A l'oral, dans la **conversation courante** :  
*J'ai rencontré ta soeur au marché.*
- Dans la **correspondance familiale** :  
*Je ne t'ai pas répondu plus tôt, car j'ai été empêché...*
- Dans les **journaux** :  
*Le Président a reçu, hier, une délégation européenne.*

### D- Imparfait et passé simple

- Une action en train de se dérouler dans le passé s'exprime à **l'imparfait**.
- Une autre action qui se produit brusquement s'exprime au **passé simple**.  
*Alors que le prince siégeait (imparfait) au milieu de son conseil, un jeune page franchit (passé simple) la porte de la salle.*

## C<sub>8</sub> L'EMPLOI DE L'IMPÉRATIF PRÉSENT

 L'impératif présent :

Il s'emploie le plus souvent pour exprimer :


- un **ordre** ⇔ *Sortez de cette voiture !*
- un **conseil** ⇔ *Couvrez-vous, il fait froid.*

## C<sub>9</sub> L'EMPLOI DU CONDITIONNEL PRÉSENT

Explication :

Le présent du conditionnel s'emploie :

- Pour exprimer un fait qui dépend d'une condition :  
*Si je gagnais au loto, j'achèterais un vélo.*  
Condition                                      verbe au conditionnel
- Pour demander quelque chose **poliment** :  
*Voudriez-vous m'ouvrir, s'il vous plaît ?*
- Pour donner une information **sous réserve** (incertaine) :  
*Les spéléologues seraient sains et saufs. (si ce qu'on nous a dit est bien exact.)*

 Correspondance des temps dans un phrase conditionnelle :

Si la condition est exprimée		alors le verbe de la principale est :
au présent de l'indicatif <i>Si tu <b>viens</b> me voir,</i>	➔	au futur de l'indicatif <i>je te <b>montrerai</b> mes photos.</i>
à l'imparfait de l'indicatif <i>Si tu <b>venais</b> me voir,</i>	➔	au présent du conditionnel <i>je te <b>montrerais</b> mes photos.</i>